



La Maison des Jeunes

« PORTES OUVERTES » DE LA MDJ : le vendredi 7 mars de 14h à 18h, les jeunes de la MDJ vous accueillent, vous enfants, jeunes ou parents qui souhaitez découvrir la structure. Les jeunes en profiteront pour vous inviter à participer à un défi sur jeu vidéo (dès 7 ans) sur écran géant.

PROGRAMME DES VACANCES DE MARS

La MDJ proposera des activités, sorties et soirées pour les 10/14 ans et les 14/17 ans du 3 au 14 mars, du lundi au vendredi.

➤ **10/14 ans** : ouverture MDJ, journée multi « handisports », soirée bowling, atelier déco pour le festival de cinéma « Amateurs Nés », journées « passerelle » 8/12 ans, journée prépa camp d'été, initiation au graffiti (à partir de 12 ans), initiation rollers au Hangar à Nantes.

➤ **14/17 ans** : ouverture MDJ, visite de la banque alimentaire à Vannes, challenge karting, soirée « just dance », foot en salle, temps projets, soirée concert/kebab à l'Echonova, soirée repas à la MDJ, initiation graffiti, bricolage, soirée laser game.

Dates, horaires et informations complémentaires sur le blog de la MDJ : www.mdjsulniac.skyrock.com

PROJETS DE JEUNES EN COURS

RAID AVENTURE (DORDOGNE), du 23 au 27 août 2014

La MDJ propose cette année encore aux jeunes de 14 à 16 ans de former des équipes de 3 jeunes (mixtes de préférence, même si ce n'est pas obligatoire!) afin de participer au plus grand raid aventure jeunes de France. Ce raid aventure comprend des épreuves de course, vtt, tyrolienne, spéléo et parcours canoë !

Il reste encore quelques places pour compléter les équipes mais prenez très rapidement contact avec l'animateur jeunesse !

Les inscriptions ont déjà débuté, seules les 70 premières équipes au niveau national qui auront envoyé leur dossier pourront participer !

Tarif : de 80€ à 100€ environ selon quotient familial. Des actions d'autofinancement seront lancées pour réduire encore ce tarif.

BABY SITTING

Un groupe de jeunes se mobilise pour créer une junior association de baby sitting pour mettre en lien parents et baby sitters. Cette association pourrait aussi organiser des journées de sensibilisation/formation sur le thème de la petite enfance. Si tu as 16 ans ou plus et que leur projet t'intéresse, rejoins les à la MDJ, le **jeudi 6 mars de 17h à 18h** pour un temps d'échange.

GRAFF ARTISTIQUE

Une initiation de graffiti est prévue à la MDJ pour les 12/17 ans, le **mercredi 12 mars de 9h à 18h**. Elle aura lieu avec un intervenant spécialisé et des jeunes de l'interco. L'objectif : découverte de cette pratique, avant la mise en place d'un chantier graffiti au mois d'avril à la salle des sports A.Milliat. (Tarif unique interco : 4,00€/ Prévoir son pique-nique et une tenue adaptée)

Pour t'inscrire aux activités :

♦ Tu peux joindre Julien Audran au Service Jeunesse de la mairie de Sulniac au 06.26.75.44.11 ou par mail : jeunesse@mairie-sulniac.fr

♦ Tu peux venir à la Maison des Jeunes les mercredis, vendredis de 14h à 18h et samedis de 14h30 à 18h.

RAPPEL : le nombre de places pour les activités proposées est limité ! La priorité sera donnée aux premiers inscrits.

Documents à fournir !

• La fiche d'inscription** annuelle à la MDJ (comprenant les renseignements sanitaires) à renouveler à chaque rentrée scolaire de septembre et à remettre aux animateurs.

• Le forfait annuel de 5,00€ est à régler directement en mairie ou facturé avec les activités.

• La fiche d'autorisation parentale** pour les activités hors Sulniac et soirées.

** Ces deux fiches peuvent être retirées à la Maison des Jeunes sur les heures d'ouverture animation jeunesse ou à l'accueil Enfance/Jeunesse, ruelle de La Grange, du mardi au vendredi.

La fiche d'autorisation parentale est également téléchargeable depuis le blog des Jeunes de la MDJ : www.mdjsulniac.skyrock.com

Bientôt 16 ans !

Pensez au recensement, c'est obligatoire !

Pourquoi ? Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ? Tous les français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ? Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr. Dans les 2 cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours où examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important. C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

www.defense.gouv.fr/jdc

Portes Ouvertes des établissements scolaires, d'apprentissage...

♦ Les **CFA (Centre de Formation des Apprentis) ouvrent leurs portes à partir du 14 février** : la liste des CFA et des dates des Portes Ouvertes est disponible en mairie ou téléchargeables sur : www.bretagne.fr/jeunes

♦ Portes ouvertes à l'**UBS** : sites de Vannes, Lorient, Pontivy
Les trois sites de l'Université de Bretagne-Sud ouvrent leurs portes au public **samedi 15 février** de 9h30 à 17h00. Le détail de cette journée est consultable sur le site www.univ-ubs.fr



Relais Intercommunal Parents Et Assistantes Maternelles Maison de l'Enfant à ST NOLFF

Contact au 02.97.45.58.66 ; mail : ripamargoet@gmail.com

Prochains ateliers : à Sulniac le **jeudi 20 février** au chalet de l'accueil périscolaire, à Treffléan le **jeudi 27 février** à la garderie périscolaire.

Accueil de Loisirs Intercommunal : alsh@mairie-sulniac.fr



- Afin d'optimiser les services, désormais les inscriptions, modifications et annulations sont à faire par courriel uniquement par cette adresse alsh@mairie-sulniac.fr.
- Aucune inscription, modification ou annulation ne sera prise par téléphone, sauf cas de force majeure ou problème de connexion internet.
- La facturation continue à être gérée en même temps que celle des autres services à l'enfance par Vanessa Martins à la mairie : vanessa.martins@mairie-sulniac.fr

Nous rappelons qu'il est important pour la bonne gestion du service d'inscrire vos enfants dans les temps, cela permet d'adapter le nombre d'animateurs au nombre d'enfants inscrits. Le respect des taux d'encadrement nécessite cette rigueur afin de ne pas alourdir les coûts du service, permettre d'organiser des plannings prévisionnels pour les personnels et prévoir les activités au mieux.

- En cas d'annulation d'une inscription, il vous est demandé de prévenir l'ALSH par mail : alsh@mairie-sulniac.fr le plus tôt possible avant la journée prévue,
- En cas d'absence, prévenir le jour même au 06 26 75 44 45. Lors d'une absence justifiée, seul le repas commandé sera facturé ; la journée prévue sera facturée en l'absence de justificatif.

Après la date limite, (le 20 du mois précédent pour les mercredis) les inscriptions ne peuvent être acceptées que s'il reste des places. Une alerte-rappel vous est d'ailleurs adressée par l'accueil de loisirs.

Les vacances d'hiver, c'est bientôt : inscriptions avant le 21 février sur alsh@mairie-sulniac.fr

L'Accueil de Loisirs sera ouvert du lundi 03 mars au vendredi 14 mars inclus.

Vous pouvez découvrir la totalité du programme sur www.sulniac.fr, sur les affiches à l'ALSH, dans les mairies et les écoles.

Les points forts :

Mardi 04 mars : pour les 2/5 ans, cinéma à Questembert : « La sorcière dans les airs » une sympathique sorcière, son chat et son chaudron s'envolent sur un balai. Quel bonheur de voler ! Mais le vent se met à souffler très fort, et un dragon affamé vient de se réveiller...

Mercredi 05 mars : les 2/5 ans investiront le complexe sportif A.Milliat pour une matinée ludique et sportive avec les copains des Accueil de loisirs d'Elven, Monterblanc et St Nolff — **Inscription matin + repas obligatoire.**

Jedi 06 mars : passerelle pour les 9/11 ans (inscription volontaire) avec le matin, une initiation au TKD... (Mais qu'est-ce que c'est ?) et l'après-midi, atelier cuisine — **Inscription journée obligatoire.**

Vendredi 07 mars : Journée multisports pour les 6/11 ans au complexe sportif A.Milliat avec les copains des Accueil de loisirs d'Elven, Monterblanc et St Nolff — **Inscription journée obligatoire.**

Mercredi 12 mars : pour les 6/11 ans, olympiades paralympiques à St Nolff avec les copains des Accueil de loisirs d'Elven, Monterblanc — **Inscription journée obligatoire, départ 9h.**

Jedi 13 mars : passerelle pour les 9/11 ans (inscription volontaire) avec le matin création de Funny Molki et l'après-midi, concours de Molki. **Inscription journée obligatoire.**

Mais aussi, des jeux sportifs et des bricos à gogos...

Un accueil de loisirs : pour qui, quand, comment ?

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 2 à 11 ans, de Sulniac et Treffléan, tous les mercredis et à chaque période de vacances. Plusieurs formules sont possibles : accueil à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Situé dans les locaux de l'accueil périscolaire, il est ouvert de 7h15 à 19h et l'accueil des familles se fait entre 7h15 et 9h30 et entre 17h et 19h.

C'est avant tout un mode de garde, mais aussi un lieu de vie, où les enfants découvrent la vie en collectivité et bénéficient de nombreuses activités adaptées à leur rythme (grands jeux, activités manuelles, balades, jeux sportifs... et aussi repos, temps calmes). Les animateurs proposent le programme et restent attentifs aux envies des enfants.

Pour tout renseignement concernant la vie de l'ALSH, contactez la directrice Nathalie Hubert Tél. 06 26 75 44 45

Une question, une suggestion ? Contactez la coordonnatrice enfance jeunesse éducation

Pour toutes questions ou suggestions concernant les services enfance et jeunesse, (accueil périscolaire, restaurant scolaire, l'accueil de loisirs, la maison des jeunes) les familles peuvent rencontrer Hélène PENVERN à son bureau ou la contacter :

02 97 53 24 98 ou 07 77 26 62 51 ou enfance.jeunesse@mairie-sulniac.fr

Son bureau est situé à droite de l'entrée de la médiathèque, dans la « Grange ».